

Charte

nouvelle
DONNE



Préambule

Cette charte éthique est un guide pour l'action.

Elle est l'expression des façons d'agir que nous développons. Elle inspire les choix dans le quotidien militant de chaque contributeur à notre mouvement afin de faire vivre les valeurs et principes fondateurs de notre groupe.

Notre ambition est de créer une nouvelle forme politique et d'inventer une autre manière de faire vivre la démocratie, dans notre pays comme au sein de notre mouvement politique.

La présente charte éthique est une version provisoire, destinée à consolider le mouvement de transformation de la société qu'entreprend Nouvelle Donne. Ce processus d'innovation prendra plusieurs mois et débouchera, fin 2014, sur une nouvelle version de cette charte.

Nos principes

Nouvelle Donne affirme les principes fondamentaux qui fondent son action. Nous croyons :

1. Qu'il n'y a pas de paix durable sans justice sociale¹.
2. Qu'une trop grande disparité dans la répartition des richesses et des pouvoirs est génératrice de violence.
3. Que l'éradication de l'extrême pauvreté, la lutte contre la précarité et le logement indigne, l'accès aux soins et à la santé, sont des enjeux de civilisation.
4. Que nos sociétés se construisent dans le respect et l'intérêt des peuples, indépendamment de leur niveau de développement ; que la lutte contre la faim dans le monde doit inspirer les relations et les accords internationaux.
5. Que le progrès technique et les gains de productivité doivent redevenir des facteurs de progrès social, d'émancipation et de diversification des activités humaines.
6. Que la croissance matérielle infinie n'est ni possible ni souhaitable ; que le respect des écosystèmes et du vivant, la protection de la biodiversité et la lutte contre le dérèglement climatique s'imposent à tous.
7. Que nous devons inventer un modèle de société fondé sur l'épanouissement et l'émancipation de la personne humaine, la prospérité des peuples et des citoyens.

¹ Comme l'affirmaient déjà les chefs d'Etat en 1944 lors de la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail, dans la Déclaration de Philadelphie.

Nos valeurs

Nous portons des valeurs de :

8. Responsabilité – Nous ne sommes pas seulement responsables de ce que nous faisons mais aussi de ce que nous laissons faire, collectivement et individuellement.
9. Liberté – Nous veillons à un équilibre permanent entre les libertés collectives et les libertés individuelles.
10. Participation – La politique n'est réservée à personne, chacun peut y prendre sa part, et la qualité de l'action politique incite chacun à le faire.
11. Bienveillance – La relation entre les êtres humains est leur plus grande richesse, et le politique participe à l'art du bien-vivre ensemble.
12. Respect de la contradiction et des minorités – Fondement de la démocratie, ce respect inspire tous nos processus de délibération et de décision.
13. Justesse – Aucune forme d'outrance, d'extrémisme ou d'intégrisme n'inspire l'action publique et n'instruit le débat politique.

Nos engagements

14. Nouvelle Donne est porteur d'une vision à long terme de transformation de la société, et propose des actions immédiates ou à court terme pour la mettre en œuvre.
15. Quelle que soit l'urgence à agir, ce sont nos valeurs et les finalités qui nous rassemblent qui dictent nos propositions.
16. Notre mouvement est constructif. Il ne s'autorise de critique que lorsqu'il est en mesure de faire des propositions alternatives.
17. Nouvelle Donne s'engage pour des pratiques politiques éthiques, transparentes et une vie démocratique fondée sur la possible participation de chaque citoyen au devenir de la société.

Notre mouvement

18. Nouvelle Donne place la qualité des relations entre les personnes au cœur de son fonctionnement et de ses actions. Il veille autant à la qualité de l'objectif à atteindre qu'à la manière de l'atteindre.
19. Notre mouvement fait de l'identification et de la valorisation des talents de ses adhérents, militants et sympathisants un pilier de son fonctionnement.
20. Nous inventons et construisons une forme politique moderne, décentralisée, organisée en réseau, donnant les moyens à chacune et chacun de participer à un exercice démocratique plein et entier.
21. L'organisation de notre mouvement est rigoureuse pour permettre une action politique efficace et efficiente. Chacun y contribue avec sérieux et pragmatisme.



Nos adhérents

22. Nos adhérents sont des citoyens engagés, chacun à son niveau et contribuent par des formes multiples, à la transformation de notre société.
23. Nos adhérents se forment pour parfaire leur engagement. Ils bénéficient d'un accueil et d'un accès à toute l'information sur notre mouvement et son fonctionnement.
24. Nos adhérents sont invités à s'impliquer activement dans la vie du mouvement. Ils ont accès, sans discrimination, aux responsabilités partisans comme électives.
25. Nos adhérents disposent de la liberté d'expression et sont respectés dans leurs opinions. La liberté de débat et la liberté de vote sont des règles intangibles.

Nos responsables

26. Les responsables de notre mouvement sont attentifs au respect de la contradiction. Ils développent leurs compétences pour faire de la diversité une richesse et la force de notre mouvement.
27. Les responsables de notre mouvement s'engagent à pratiquer une *communication non-violente*, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du mouvement.
28. Les responsables de notre mouvement sont solidaires entre eux ainsi que des décisions collectives.
29. Les responsables de notre mouvement exercent une stricte limitation du cumul et du renouvellement de leurs fonctions.

Nos élus

30. Nos élus respectent une stricte limitation du cumul et du renouvellement des mandats et des fonctions.
31. Nos élus qui bénéficient d'une indemnité au titre de leur mandat, en reversent une partie au mouvement afin de contribuer à son développement.
32. Nos élus publient leur déclaration d'intérêts quand ils acceptent d'être candidat, et une déclaration de patrimoine au début et à l'issue de leur mandat.
33. Nos candidats s'engagent par écrit à se démettre de leur mandat et de toutes fonctions de responsabilités au sein de notre mouvement au cas où ils seraient condamnés pour atteinte à la probité.

« Ne cherchez jamais le progrès d'un homme ailleurs que dans ses actes » (Epictète).

Les adhérents de Nouvelle Donne savent que seuls les actes comptent. Ils s'engagent à agir selon cette charte éthique, à veiller à son respect et participent ainsi à la métamorphose de la société.

